



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

Aux représentant-e-s des médias

### **Votations du 12 février : la Ville de Neuchâtel soutient FORTA et HNE-Demain**

**La votation fédérale sur le fonds FORTA revêt une grande importance pour le canton de Neuchâtel, dès lors qu'il doit permettre de compléter la stratégie Neuchâtel Mobilité 2030, plébiscitée par la population il y a moins d'un an. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel recommande ainsi de voter oui le 12 février, dans une approche multimodale axée sur la complémentarité route-rail. Sur le plan cantonal, il soutient par ailleurs le contre-projet HNE-Demain du Conseil d'Etat et du Grand Conseil portant sur l'organisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois.**

Le futur Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) est le «frère jumeau» du Fonds pour les infrastructures ferroviaires (FIF), qui pourrait financer le RER neuchâtelois. FORTA doit à son tour permettre au canton de Neuchâtel d'intégrer la H20 dans le réseau des routes nationales et de concrétiser le contournement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Conscient de l'importance de voir se réaliser des réponses aux problèmes de trafic automobile dans les Montagnes neuchâteloises, et souhaitant qu'un message cohérent soit envoyé à la Berne fédérale, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel soutient la création de FORTA.

Dans la perspective d'une mobilité complémentaire et performante, FORTA servira également à cofinancer des projets d'agglomération tels que l'amélioration des accès aux gares. Il s'agit notamment de mesures découlant des démarches participatives menées par la Ville dans le domaine des espaces publics et de la mobilité urbaine.

«Les agglomérations à elles seules ne disposent pas de moyens financiers suffisants. L'acceptation du projet FORTA pour l'économie et la mobilité dans le canton de Neuchâtel est donc capitale», indique la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité, des Infrastructures et de l'Agglomération.

#### **HNE : proximité, qualité et sécurité**

Sur le plan cantonal, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel soutient par ailleurs le contre-projet « HNE-Demain » des autorités neuchâteloises, portant sur

l'organisation géographique de l'Hôpital neuchâtelois. Largement approuvé par le Grand Conseil en novembre 2016, ce projet doit répondre aux défis du 21<sup>e</sup> siècle en garantissant à la population neuchâteloise la sécurité sanitaire et la qualité des soins. Il reconnaît et renforce le rôle des deux pôles urbains comme moteurs du canton.

Convaincu que la place de l'hôpital public, dans un contexte hospitalier toujours plus concurrentiel et réactif, doit être revue dans une logique de réseau sanitaire alliant proximité, qualité et sécurité, le Conseil communal salue avec «HNE-Demain» la création de trois polycliniques renforcées à La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers et Neuchâtel.

« Celles-ci constitueront les portes d'entrée du système hospitalier et joueront le rôle de véritables plateformes de santé, indispensables dans un réseau mettant l'accent sur la prévention et plaçant le patient au centre des préoccupations », relève la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de la Santé.

En résumé, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel recommande de voter :

**OUI** à l'arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)

**OUI** au contre-projet du Grand Conseil sur la réorganisation spatiale de l'HNE  
**NON** à l'initiative «pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires »

Neuchâtel, le 17 janvier 2017

**Renseignements complémentaires:**

**FORTA** : Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité, des Infrastructures et de l'Agglomération, tél. 032 717 72 01, [violaine.bletry-demontmollin@ne.ch](mailto:violaine.bletry-demontmollin@ne.ch)

**HNE-Demain** : Christine Gaillard, directrice de la Santé, tél 032 717 74 02, [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)